



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etang du Stock

Question écrite n° 5955

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le fait que, faute d'entretien du canal des Houillères, des fuites très importantes sont constatées. De ce fait, les étangs servant à son alimentation dans l'est du département de la Moselle, et notamment l'étang du Stock, voient leur niveau baisser considérablement. Il en résulte un préjudice grave pour les touristes et pour l'écologie. Il souhaiterait donc qu'il lui indique quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre en la matière.

Texte de la réponse

Le canal des houillères de la Sarre connaît effectivement d'importants problèmes de fuite d'eau. De plus, quatre années de sécheresse consécutives ont largement contribué à amplifier le déficit en eau que le canal et les étangs ont pu connaître. Afin de parer au plus urgent, Voies navigables de France vient de consacrer 1 MF au renforcement des digues du canal des Houillères. Cette somme reste modeste par rapport à l'ampleur du problème, mais compte tenu des besoins en travaux sur l'ensemble du réseau et des contraintes financières, Voies navigables de France ne peut actuellement pas envisager une restauration plus complète sans la participation, comme dans d'autres régions, des collectivités territoriales concernées.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5955

Rubrique : Cours d'eau, étangs et lacs

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3143

Réponse publiée le : 14 mars 1994, page 1281